

**DISCOURS DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, Dr Carl Murat CANTAVE**  
**Lundi 09 Septembre 2019**

Honorables membres du bureau,  
Honorables Sénateurs,  
Honorables Députés,  
Messieurs les membres de la Presse.

PEUPLE HAITIEN,  
CHERS COLLÈGUES,

Je préside aujourd'hui la dernière Assemblée nationale de la 50e législature. Un sentiment mitigé envahit mon âme de patriote et de parlementaire, pour la raison que je suis habité à la fois par le regret d'un programme non entièrement accompli, par la perception obsédante des difficultés qui ont ralenti nos actions et par le pressentiment des ombres qui menacent notre avenir.

Il sera loisible à chacun de porter son jugement, sans toutefois mettre sous le boisseau les troubles politiques, les manifestations publiques, les blocages du peyi lòk, les agressions verbales et physiques qui ont émaillé la chronique de ces temps pénibles.

Pour ma part, avant de fermer la session, je ne peux faire l'économie d'un bref rappel des événements qui ont peuplé et bouleversé la conjoncture récente.

Honorables collègues,  
Peuple haïtien,

Aujourd'hui, deuxième lundi du mois de septembre, comme le veut la Charte fondamentale de la Nation, la Chambre des députés part en vacances, non en caducité ni en dysfonctionnement, comme se plaisent à le souhaiter les adeptes du « néantissement » et du vide législatif.

Il est vrai qu'elle entre en vacances en prélude à une fin de mandat qui ne se rassasie pas d'avoir parachevé tous les initiatives, démarches et actes de sa mission républicaine.

En effet, elle laisse la République orpheline d'une loi de finances, d'un budget adapté aux exigences du moment ; et cette carence fragilise inexorablement les ambitions et les programmes d'un régime prodigue de promesses à l'adresse d'une population avide de mieux-être.

Son départ précarise l'espérance d'une prompte rentrée parlementaire pour autant que le boycott ou le retard du vote de la loi électorale renvoie irrémédiablement vers des échéances lointaines l'organisation des élections législatives, municipales et locales, prévues par la Constitution au dernier dimanche d'octobre prochain, pour le renouvellement du personnel politique.

La Chambre emporte également dans ses bagages de vacanciers les feuillets compacts et le logiciel de l'amendement constitutionnel, patiemment étudié et élaboré par deux

commissions parlementaires avec une méthodologie et une assiduité au travail qui frisent l'obsession de l'excellence et de la perfection.

En tant que parlementaire imprégné dans toutes les fibres de mon être de l'essence et de l'arôme du législatif, je ne peux ne pas exprimer ici mon plus profond regret d'avaliser, par défaut, la prétention discrétionnaire de l'Exécutif de finaliser ces textes et projets qui engagent et risquent de plomber l'avenir de la démocratie haïtienne.

En tout cas, en l'absence de la Chambre basse – qui peut toujours être convoquée à l'extraordinaire pour les besoins de la bonne gouvernance démocratique–, le Sénat reste en éveil constant et attentif, du haut de sa tour de vigie comme sur les sentiers du quotidien politique et social, « afin que la République ne subisse aucun dommage. »

Honorables Collègues parlementaires,  
Peuple haïtien,

Au moment de clôturer la législature, permettez un rappel, non exhaustif, des problèmes cruciaux auxquels se trouve confronté le pays et qui méritent des solutions idoines et immédiates.

Depuis environ six mois, Haïti vit sans gouvernement. La République languit sous un régime de « liquidation des affaires courantes » qui casse les élans de la coopération externe et étouffe toutes capacités de décisions internes susceptibles d'améliorer le sort du peuple.

Avant de partir, la Chambre des députés a franchi une première étape positive dans la ratification d'un nouveau gouvernement ; au cours de cette semaine, le Sénat va prendre ses responsabilités.

Entre-temps, de grands défis assombrissent le décor républicain. L'insécurité bat son plein. Elle impose la loi de la jungle à une communauté haïtienne menant quasiment une vie végétative mais si avide de pain, de paix et de progrès. Des gangs disséminés à travers le territoire donnent arrogamment l'impression de gouverner l'État qui semble avoir abdiqué son monopole de contrainte légitime ou renoncer à sa mission essentielle de protéger ses citoyennes et citoyens livrés aux caprices de forces privées et délinquantes qui bafouent son autorité et remettent en question le bien-fondé même de son existence.

La récente arrestation d'un grand chef de gang, si largement célébrée, n'a pas ramené la sécurité dans les rues ni la sérénité dans les esprits et les familles. Loin s'en faut.

Au moment de la rentrée des classes, des mesures courageuses et vigoureuses doivent être prises pour protéger nos enfants dans les rues. La Police et son nouveau commandant en chef a.i. doivent redoubler d'efforts et d'actions.

C'est le moment de leur adresser le mot du remerciement sincère pour leur application à la tâche contraignante ainsi que le salut de l'encouragement et du réconfort. Sur fond de cette insécurité galopante, démotivante et paralysante, la République se démène dans des difficultés de tous ordres. Le combat herculéen entre la présidence légitime et l'opposition contestataire qui réclame sa démission ou sa chute développe des facettes qui paraissent bien néfastes pour l'avenir immédiat.

Et dans cette échéance du départ en vacances de la Chambres des députés, des prophètes de catastrophe épiloguent déjà sur la fin ou la rupture impromptue de mandats sénatoriaux et sur l'éventualité d'une gouvernance exécutive par décrets ayant force de lois...

Il convient d'alerter la conscience nationale sur ces analyses et prédictions insensées. La peur d'évoquer les problèmes dans toute leur crudité s'assimile à une politique de l'autruche qui condamne les responsables à subir les dérives plutôt que de les armer à les prévenir et les combattre victorieusement.

Le Sénat travaille en permanence. Il veille. Et personne ne pourra attenter au dogme constitutionnel qui fixe à six ans le mandat des sénateurs, nonobstant le renouvellement par tiers tous les deux ans.

Dans le roulis des événements, il faut noter les épisodes du mouvement Petro caribe se succédant à un rythme qui semble se ralentir tout en conservant une force irrésistible. L'excellent travail des deux commissions sénatoriales, l'audit completif de la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif ont fourni une substance consistante à la lutte des Petro challengers qui espèrent conduire l'appareil judiciaire à un procès équitable afin que plus jamais ne soient si allègrement dilapidés par des dirigeants sans scrupule des fonds destinés à la reconstruction du pays et à l'amélioration des conditions de vie du peuple haïtien.

La société civile et politique haïtienne, les organismes de défense des droits humains, le Parlement restent vigilants afin que cette triste affaire ne tombe dans la rubrique des faits divers ou dans l'abîme insondable de « l'enquête se poursuit ».

Mes Chers Collègues,

Il n'est pas opportun de dresser, du haut du podium de l'Assemblée nationale, l'inventaire de tous les faits et événements qui gonflent la conjoncture actuelle.

Cependant, je ne peux clore ce chapitre des difficultés factuelles sans faire mention de la récente pénurie de carburant qui a failli dégénérer en troubles publics et en violences dévastatrices.

Tout comme le pain du peuple, le carburant est un produit stratégique dont l'approvisionnement ne peut être laissé à l'unique discrétion de firmes privées ou de commerçants mus par le seul et légitime objectif du profit et jouant pour cela sur la loi de l'offre et de la demande.

L'État a la responsabilité régaliennne de réguler ce secteur afin de toujours s'assurer que le peuple ne manque pas de ce bien indispensable, voire vital. Le lundi 2 septembre, les secteurs du transport, exaspérés par la pénurie incompréhensible de carburant, ont enregistré les préludes, si ce n'étaient les pogromes d'un dérapage qui glissait inexorablement vers des violences destructrices. Le gouvernement doit prévoir et prévenir.

Il est impératif de tout faire pour éviter que de tels dangers ne s'abattent périodiquement sur un pays si fragile.

Chers Collègues,  
Peuple haïtien,

Les Honorables Députés partent donc en vacances. C'est l'occasion d'associer ma voix à celles des sénateurs et de tout le peuple haïtien pour leur souhaiter Bonnes et fructueuses vacances au sein de leur circonscription respective, dans la préparation ardue de leur retour au Palais législatif.

En cessant d'appartenir à une chambre en vie, en attente de la prochaine rentrée parlementaire, ils restent et demeurent des citoyennes et citoyens engagés avec voix autorisée au chapitre de la gouvernance démocratique de leur pays.

Dans le traitement des dossiers politiques et législatifs, dans la conception et l'élaboration de leurs propositions de loi, dans l'analyse et le vote des projets de loi, dans l'exercice ardu du contrôle de l'action gouvernementale, ils ont accumulé une expérience, un savoir et un savoir-faire qui les habilitent à figurer en bonne place sur le registre de l'élite dirigeante de ce pays.

Qu'ils partent avec la conscience tranquille du devoir accompli, même si les difficultés de la conjoncture ont quelque peu clairsemé, en quantité mais pas en qualité, le bilan de la législature.

Merci.